



REF: PCH/DDCH/DCE/N°418/2022

Casablanca, le 25 JUIL 2022

## Appel à Candidature (1<sup>er</sup> Appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature en interne pour l'accès au poste de **Chef de Division Développement et Relation Assuré Affilié** au niveau de la Direction Régionale Darâa Tafilalet relevant du Pôle Réseau/ Direction Générale Adjointe Assuré & Affilié.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profils requis	Compétences
<b>Chef de Division Développement et Relation Assuré Affilié /  Direction Régionale Darâa Tafilalet  Pôle Réseau</b>	<p>-Chef d'Agence, Chef de Division et assimilé ayant une ancienneté(*) d'au moins 1 an dans le poste ;</p> <p>Ou</p> <p>-Chef de Service ayant une ancienneté(*) d'au moins 3 ans dans le poste.</p>	<p>-Connaissance de l'organisation et des métiers de la CNSS ;</p> <p>-Maîtrise de la réglementation régissant la sécurité sociale ;</p> <p>-Capacité à superviser l'activité des agences rattachées à la Direction Régionale dans le respect des procédures et législations en vigueur ;</p> <p>-Capacité à réaliser les objectifs et à suivre les indicateurs de performance de la Région ;</p> <p>-Capacité à représenter la CNSS au niveau de la Région ;</p> <p>-Capacité organisationnelle ;</p> <p>-Qualités relationnelles ;</p> <p>-Capacités d'analyse et esprit de synthèse</p>

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2022@cnss.ma** au plus tard le **05 SEPT 2022** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

**(\*) L'ancienneté**

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

**Hassan BOUBRIK**  
Directeur Général